

N° d'ordre de l'élection	Fonctions	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Profession	Adresse	Commune	Téléphone	Courriel
1	Maire	Monsieur	CONREAUX	Jean	24/05/1945	Chef d'entreprise en retraite	La Casse E 332	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 32 11 89 85	jean.conreaux@hautes-alpes.fr
2	1er adjoint	Monsieur	ETIENNE	Robert	30/03/1956	Directeur d'équipement	La Route	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 80 24 01 16	robert-etienne@wanadoo.fr
3	2ème adjoint	Monsieur	JÉANNE	Alain	21/12/1947	Cadre en retraite	La Casse A 18	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 08 00 50 39	Alain.jeanne@sfr.fr
4	3ème adjoint	Monsieur	MOUTIER	Gérard	14/03/1951	Retraité	St Antoine	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 76 89 52 68	gerardmoutier@gmail.com
5	4ème adjointe	Madame	REYMOND	Andrée	18/10/1947	Retraîtée du ministère de la défense	La Dévière	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 19 62 57 22	reymond.andree@neuf.fr
6	5ème adjointe	Madame	GARNIER	Martine	25/06/1949	Retraîtée	Les Claux	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 81 92 06 98	GARNIERMARTINE2@wanadoo.fr
7	6ème adjoint	Monsieur	VALBON	François	14/12/1952	Retraité	Pra-Peyron	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 87 46 34 70	francois.valbon@orange.fr
8	Maire délégué 7ème adjoint	Monsieur	SEMIOND	Gérard	27/12/1947	Retraité	Le Chastel	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 61 56 94 55	gerard.semiond@wanadoo.fr
9	CM	Monsieur	SEMIOND	Philippe	23/02/1963	Electricien	les Claux	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 89 33 04 95	psemiond@wanadoo.fr
10	CM	Madame	GRANET	Alice	19/01/1982	Gardiennne de refuge / secrétaire	Puy-Aillaud	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 84 66 01 11	maloualice@yahoo.fr
11	CM	Monsieur	CLOUET	Jean-Michel	30/10/1960	Gardien de la paix	L'Auchette	05340 VALLOUISE-PELVOUX	07 61 07 24 59	jeanmichel.clouet@hotmail.fr
12	CM	Madame	SEMIOND	Eloïdie	15/07/1975	Podologue	Le Chastel	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 16 36 06 78	elodie.semiond@orange.fr
13	CM	Madame	DUSSOL	Mélanie	24/06/1980	Commerçante	Petit Parcher	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 64 70 08 87	kingdou@aol.com
14	CM	Monsieur	MOULINOUX	Philippe	18/06/1952	Gérant de Société	Le Sarret	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 71 62 22 75	p.moulinoux@wanadoo.fr
15	CM	Monsieur	PAUL	Jean-Lin	15/03/1948	Retraité	Chalet le Huscaran - Grand Parcher	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 33 78 31 08	jean-lin.paul@wanadoo.fr
16	CM	Monsieur	PRAT	Eric	12/01/1977	Moniteur de ski	Le Villard	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 81 02 72 60	prat_eric@orange.fr
17	CM	Monsieur	MOUGIN	Remi	21/12/1975	Directeur du CRET	16, route de la Clariè Le Rosier	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 88 03 67 91	remmougin@gmail.com
18	CM	Monsieur	BROUMAUULT	Olivier	03/04/1972	Vendeur / moniteur sportif	Grand Parcher	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 63 73 18 67	olivierbroumault05@gmail.com
19	CM	Madame	CARPENTIER	Sandrine	12/05/1977	Aide soignante	Route de Pelvoux Pierre Sainte	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 81 23 22 11	scarpentier2@gmail.com
20	CM	Monsieur	CRUMIERE	François	21/09/1946	Retraité	Le Sarret	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 61 54 81 14	francois.crumiere@gmail.com
21	CM	Monsieur	SIAD	Franck	06/12/1974	Agent de maîtrise	Pra Peyron	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 68 62 78 40	franck.siad@orange.fr
22	CM	Monsieur	CLERET DE LANGAVANT	Maixent	15/09/1962	Chef d'entreprise	Les Auches	05340 VALLOUISE-PELVOUX	06 80 01 79 96	djabolo-gyr@wanadoo.fr
23	CM	Monsieur	DE CLINCHAMPS	Patrice	23/07/1945	Journaliste-éditeur	Résidence Orsay 8, square Surcouf	78150 LE CHESNAY	06 86 75 47 76	de-clinchamps.patrice@orange.fr

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux (art.R. 2121 -2 du CGCT).

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste (art. R. 2121-3 du CGCT).

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sectionslectorales (art. R. 2121-4 du CGCT) : 1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ; 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ; 3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

(...) Jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal suivant la création de la commune nouvelle, l'ordre des conseillers municipaux est établi selon le rapport entre le nombre de voix obtenu par chacun d'entre eux et le nombre de suffrages exprimés lors du dernier renouvellement du conseil municipal de leur ancienne commune. (Art. L2113-8-2 du CGCT)

Un double du tableau reste déposé dans les bureaux de la mairie, de la sous-préfecture et de la préfecture où chacun peut en prendre communication ou copie (R. 2121-4 du CGCT)